

**ACADEMIE
DE TOULOUSE**

COLLEGE CARNOT
Chemin de la Réthourie
32000 AUCH

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 30-11-2023

Présidence de Mme ROGE Anne

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

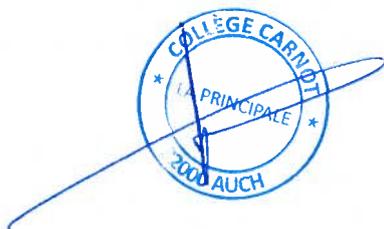
Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	N° Acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Rubrique fonctionnement administratif					
1.1 Approbation du PV du CA du 7-11-2023	Unanimité	4			
2. Rubrique fonctionnement pédagogique					
2.1 Rapport d'évaluation	Information	4			
3. Rubrique FINANCES					
3.1.1 Budget prévisionnel « voyage Erasmus – Espagne »	Unanimité	4	28	Annexe	1
3.1.2 Bilan Tour du Gers	Unanimité	4	29	annexe	2
3.2 Conventions :					
- 3.2.1 Avec CIORTF	Unanimité	4	30	Annexe	3
- 3.2.2 Avec CD32 Erasmus Espagne	Unanimité	4-5	31	annexe	4
- 3.2.3 Utilisation des terres de la Hourre	Information	5			
- 3.2.4 Avec la MGEN exposition « Comprendre le changement climatique »					
3.2.5 Convention Grand Auch					
- 3.2.6 Convention GRETA Midi-Pyrénées	Unanimité	5	32	annexe	5-6

Ouest					
3.3 Contrats					
3.3.1 Turbo self assistance Et 3.3.2 Turbo self maintenance	Majorité	5	33	Annexes	7-8
3.3.3 MAIF	Unanimité	5	34		
3.4 Décisions de l'ordonnateur ouverture d'une ligne de recette pour le BOP 141	Information	5			
3.5 DBM pour information : Ajustement SRH	Information	5			
3. 6 DBM pour vote Prélèvement pour factures de viabilisation	Unanimité	5-6	35		9à11
3.7 Tarif de la restauration	information	6			
3.8 Fonds sociaux	information	6			
3.9 Tarif des dégradations & activités annexes	Information	6			
3.10 Remises Gracieuses	Unanimité	6	36	annexe	12
3.11 Acte d'autorisation pour dépenses de réception	Unanimité	6			
3.12 Budget 2024	Majorité	7		annexes	13à16
Questions des représentants de parents d'élèves		7-8			

Signatures

La Présidente Mme ROGE Anne



Le Secrétaire Mme NOUAILLES Marie-Noëlle

PRÉSENCE AU CONSEIL Séance du 07/12/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom -Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Anne ROGE	x						
	Chef d'établissement adjoint	Marie-Noëlle NOUAILLES	x						
	Gestionnaire	Karine MONFORT	x						
	CPE	Roseline BIDAN	x			Mégane MALET			
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Lydie TOISON				Bernard KSAZ			
		Camille BONNE	x			Chantal DEJEAN DUPEBE			
		Isabelle CASTERA				Charline DUMONT			
	Commune siège	Jean FALCO				Philippe BARON			
	Personnalité qualifiée	Jean-M.PEYRUSSE						x	
Total	5/8								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Jessica ARPAJOU	x			Hélène JOUANNIQUE	x		
		Christophe ADER	x			Céline LACOMBE			
		Pauline DUCES	x			Mélanie VICEDO			
		Stéphanie LEMAIRE	x						
		Lisa TCHAM	x						
		Aurélia DOREZ							
	Personnels atoss	Didier ESSER	x			Françoise PRADAS			
		Michelle CARNEIRO				Gilles CLAUDE	x		
Total	8 / 8								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Céline CARGNELLO - TOREILLES	x			Christine LAPORTE			
		Cyrille PARRA				Addi HASSAINI			
		Christine SAUX				Anthony LAGARDERE			
		Murielle AIROLDI	x			Laure CONDOMINE			
		Mélanie DAMIOT GIAVARINI				Aude SIRVENT	x		
		Mélanie ALLAMEL				Jean-Luc VIVES			

	Elèves	Ambre SANSON (3E)	x		Emma LACOUT (3C)			
		Louisa COUZIER (5C)	x		Cassandre GUIDT GUENEN (5C)			
Total	5 / 8							
Total	18							

Désignation du secrétaire de séance Mme Marie-Noëlle NOUAILLES

Début de la séance à 17h35

I. Fonctionnement Administratif

Approbation du PV du CA du 7- 11 - 2023

VOTE . : Unanimité

II. Rubrique fonctionnement pédagogique

Rapport d'évaluation

Présentation de ce rapport le 30.11.2023 en présence de l'ensemble du conseil pédagogique et des représentants de CA. Ce rapport a été présenté et explicité par les évaluateurs externes.

Pour information

III. Rubrique Finances

3.1.1 Budget prévisionnel « voyage Erasmus – Espagne »

Madame la Principale présente le projet Erasmus + Espagne à l'assemblée et la gestionnaire le budget de ce voyage qui sera réalisé du 22 au 26 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents le budget prévisionnel de ce voyage et la participation des familles fixées à 31.68€.

VOTE unanimité 18 voix Acte 28 Annexe 1

3.1.2 Bilan du Tour du Gers

Madame la Principale présente le bilan de la sorties "Tour du Gers" à vélo et propose de ramener la participation des familles à 38.32 € et d'annuler la participation du FSE compte tenu de la subvention de 460 € attribuée par le département du Gers.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents le bilan de la sorties "Tour du Gers" à vélo 2023 selon les propositions du chef d'établissement.

VOTE unanimité 18 voix Acte 29 Annexe 2

3.2 Conventions

- 3.2.1 Avec CIORTF

Madame la Principale présente la convention avec le CIORTF, centre qui va accueillir nos élèves pour le séjour ski précédemment voté. Cette convention a été ajustée au nombre des inscrits.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents la convention.

VOTE unanimité Acte 30 Annexe 3

- 3.2.2 Avec CD32 Erasmus Espagne

Madame la Principale présente la convention de reversement de la subvention de l'Agence Erasmus+ pour les actions de mobilité des collèges Gersois avec le Département du Gers concernant le voyage en Espagne. Le Conseil d'administration approuve cette convention à l'unanimité des membres présents.

VOTE unanimité Acte 31 **Annexe 4**

- 3.2.3 Utilisation des terres de la Hourre

Pour information

- 3.2.4 Avec la MGEN exposition « Comprendre le changement climatique »

Pour information

3.2.5 Convention GRETA Midi-Pyrénées Ouest

Arrêt de la fusion des GRETA Midi Pyrénées OUEST et SUD. Le collège est rattaché au GRETA Midi Pyrénées OUEST

VOTE unanimité Acte 32 **Annexe 5**

3.3 Contrats

3.3.1 Turbo self assistance et Turbo self maintenance

Madame la chef d'établissement présente deux contrats de la société Turbo self, l'un pour la licence d'utilisation du logiciel annuelle et un pour la maintenance du distributeur à plateaux.

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents les contrats Turbo self présentés..

VOTE 14 POUR ; 4 ABSTENTIONS Acte 33 **Annexe 6 et 7**

3.3.2 MAIF

Madame la Principale propose au conseil d'administration de souscrire une assurance annulation pour le voyage en Espagne auprès de la Maïf dont les tarifs sont plus compétitifs que ceux généralement proposés par les voyageurs. Le conseil d'administration décide de souscrire un contrat d'assurance au taux de 4.44 % du montant du voyage pour les voyages Erasmus Espagne 2024.

VOTE unanimité Acte **34**

3.4 Décisions de l'ordonnateur

Madame la Principale présente pour information la décision de l'ordonnateur n° 6 consistant à éclater sur des codes activité 13COR 1402.44 € et 13 MS 483.56€ en recette la ligne ouverte au budget 2023 0BOP141 de 1855.76 €.

Pour information

3.5 DBM Pour information

Madame la Principale présente pour information la DBM pour info n°9 jointe en annexe consistant à ajuster le budget du service restauration en ouvrant les crédits en dépenses correspondant au recettes encaissées et à l'ajustement des amortissements.

3.6 DBM pour vote

Madame la Principale présente pour information la DBM pour vote n°10 jointe en annexe consistant à ajuster le budget du service ALO en prélevant sur le fond de roulement 20 000 euros afin de pouvoir régler les factures d'énergie et en ouvrant les crédits en dépenses correspondant au BOP 230 de 172 € 16ESC de 2021 qui n'ont jamais été affectés ainsi que la correction de la répartition du BOP141 - 13COR 1180.24 sur 13MS pour 317.84 € et 13 REP pour 862.40 € afin d'imputer les droits de reprographie 2023

VOTE unanimité Acte 35 **Annexe 9 à 11**

3.7 Tarif de la restauration

Madame la Principale informe l'assemblée que les tarifs de restauration pour 2024 n'ont pas été augmentés par le Conseil Départemental et restent inchangés.

pour information

3.8 Fonds sociaux

Madame la Principale informe l'assemblée que les tarifs de restauration pour 2024 n'ont pas été augmentés par le Conseil Départemental et restent inchangés.

Pour information

3.9 Tarif des dégradations & activités annexes

Madame la Principale informe l'assemblée que les tarifs de dégradations et activités annexes pour 2024 restent inchangés.

Pour information

3.10 Remises Gracieuses :

Madame la Principale propose la réalisation de remises gracieuses pour neuf familles dont le recouvrement par huissier coulerait plus cher que les remises en elles-mêmes.

Le conseil d'administration valide les remises gracieuses figurant dans le tableau en annexe.

VOTE unanimité Acte 36 **Annexe 12**

3.11 Acte d'autorisation pour dépenses de réception

Madame la Principale propose de fixer le tarif des mets et préparations élaborées par le service restauration de l'établissement à l'occasion des réceptions organisées par le collège, au coût des denrées utilisées.

Le conseil d'administration approuve la proposition afin que les coûts supportés par le service restauration soient supportés par le service général.

VOTE unanimité Acte 37

3.12 Budget 2024

Madame la Principale demande à l'adjointe –gestionnaire de présenter le budget 2024. Il est précisé que les crédits pédagogiques ont été répartis au plus juste en fonction de montant de la dotation fixe allouée par le conseil départemental du Gers. La dotation étant écrêtée cette année l'exercice n'a pas été facile.

Il est aussi précisé que le budget du ski a été ajusté en fonction des inscriptions et que le dernier acompte à demander aux familles est ramené à 37 €.

A la présentation du budget 2024, le conseil d'administration approuve à 11 voix pour et 4 abstentions le budget présenté.

VOTE 11 POUR ; 0 contre ; 7 Abstentions Acte 38 Annexe 13à 16

IV Questions des parents d'élèves & des enseignants

1. Il est demandé de communiqué la présentation qui avait été faite par M. ESSER du fonctionnement de la cantine pour les élèves le jour de la rentrée de manière succincte.

Réponse : La production des repas est faite sur place, avec une volonté d'utiliser beaucoup de produits bio et en local. Les menus sont sur l'ENT. Des animations sont proposées sur des thèmes. Les parents peuvent venir déjeuner à la cantine en payant un repas au service d'intendance. M. ESSER montre des photos des plateaux servis aux élèves. Les élèves peuvent demander d'avoir plus de garniture lors du passage au self. Volonté du CD32 que tous les repas soient cuisinés au collège. Il est constaté que certains élèves ne prennent que peu de plats et dans ce cas il leur est proposé de prendre deux entrées. Seul 1.2kg de pain est perdu par semaine. Cela signifie que le travail d'explication est réalisé au quotidien aux élèves concernant la lutte contre le gaspillage.

2. Quel est l'horaire légal de la pause méridienne pour les élèves de collège ?

L'horaire réglementaire est de 1h30 par semaine en moyenne. C'est le cas de tous les élèves du collège Carnot avec la pause méridienne du jeudi et du vendredi qui est de 2h.

3. Y aura-t-il un bilan de la mise en place de l'heure de renforcement-profondissement en classe de 6° ?

L'heure de renforcement et d'approfondissement est mise en place en remplacement d'1h de technologie supprimée (3 h d'EIST au lieu de 4). Des enseignants du 1^{er} degré viennent renforcer l'équipe pédagogique sur cette heure. Des groupes de compétence ont été consitué pour répondre aux besoins des élèves. Il est demandé par les parents une information pour savoir dans quel groupe est leur enfant et pour quelle compétence. Les enseignants feront cette communication après le 19.12.2023 suit aux modifications décidées.

4. Bilan AED et missions : 7.5 ETP répartis sur 12 AED. Les missions des AED sont l'aide aux élèves, l'encadrement des élèves, l'accompagnement du travail scolaire, la surveillance et l'accompagnement dans les sorties scolaires.

QUESTION DES enseignants : Les filets de protection qui sont en réalité la clôture de l'espace sportif sont très endommagés et les ballons sont projetés sur la chaussée. Le professeur d'EPS est inquiet pour la sécurité des véhicules qui circulent : qui serait responsable en cas d'accident ? De plus un élève est envoyé pour aller chercher le ballon ou le professeur s'en charge, même

remarque en cas d'accident. Cela fait plusieurs années. Où en est le projet ?

Réponse par le représentant du CD32 Mme CASTELLS aurait déclaré qu'il s'agissait de la responsabilité du collègue.

Cette remarque n'est pas la réponse reçue lors de l'étude du projet de rénovation des aires sportives. Un mail sera adressé en urgence au CD32 à ce sujet.

Autre question des enseignants concernant la machine à plateaux. Il est demandé un bilan qui n'aurait jamais été communiqué.

Réponse un bilan avait été communiqué lors du CA du compte financier avec Mme RUGGERI en 2022. L'enjeu est de permettre de ne plus avoir la totalité des repas payés par les usagers de la cantine élèves (ajustement des effectifs) comme commensaux.

Fin de séance à : 19h45